

URAF Auvergne

2 Rue Bourzeix

63000 Clermont-Ferrand



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA FAMILLE

LA VULNERABILITE DANS LA FAMILLE

Enquête 2005 / 2006

Introduction

L'Observatoire Régional de Familles

L'enquête 2005-2006

Vulnérabilité n'est pas précarité

1. PRESENTATION DE L'ECHANTILLON

II LES RESULTATS DE L'ENQUETE

2.1 Les Evènements

2.1.1 Evénements les plus cités comme ayant entraîné un moment difficile à vivre pour la famille

2.2 Les difficultés

2.2.1 Principales difficultés entraînées par ces évènements :

2.2.2 Difficultés éprouvées sur le plan de la vie familiale :

2.2.3 Difficultés éprouvées sur le plan psychologique :

2.3 Les Aides

2.3.1 Aides Financières reçues

2.3.2 Aides Matérielles reçues

2.3.3 Aides Morales et Psychologiques reçues

2.3.4 Aides en Information reçues

2.3.5 Aides en Soutien Juridique et Administratif reçues

2.3.6 Les Aides vous paraissent-elles Utiles ?

2.3.7 Persistance des difficultés liées aux évènements survenus au cours des 5 dernières années :

Conclusions

Annexe 1 : Tableaux détaillant les caractéristiques de l'échantillon des personnes ayant répondu à l'enquête

ENQUETE LA VULNERABILITE DANS LA FAMILLE

Introduction

L'Observatoire Régional de Familles

Depuis plus de x années, les quatre UDAF composant l'URAF d'Auvergne ont créé un Observatoire de la famille qui s'est donné pour mission d'apporter aux décideurs en charge du quotidien des familles, leurs attentes et préoccupations. A ce titre, ont ainsi été réalisées des études sur :

- Santé et Protection sociale – 1^{ère} étude (1999/2000)
- Les solidarités familiales (2001)
- Le Temps en famille (2002)
- Informatique et familles (2003)
- Santé et Protection sociale – 2^{ème} étude (2004)

L'enquête 2005-2006

En 2005 et 2006, rejoignant les préoccupations de la Conférence nationale de la Famille, l'ensemble du Mouvement familial a été appelé à interroger les familles sur le thème de la vulnérabilité.

Trois URAF (Bourgogne, Centre et Auvergne) et 7 UDAF (Calvados, Corse du Sud, Ille et Vilaine, Lozère, Orne, Pyrénées Atlantiques et Vienne) ont participé à cette enquête sur la base d'un même questionnaire.

Le présent document est la traduction des résultats obtenus par l'URAF Auvergne qui a interrogé pour sa part 8.000 familles (2.000 par département) entre le décembre 2005 et mars 2006.

Comme indiqué dans le courrier d'accompagnement du questionnaire diffusé par voie postale, l'objet de l'étude était d'amener les familles à décrire et à analyser un "moment de fragilité", un moment difficile à vivre, parmi une liste d'évènements proposés : décès, arrivée d'un enfant, modification de la cellule familiale, problème de santé ou évènement professionnel.

Le questionnaire (joint en annexe) interrogeait les répondants sur un (ou deux) évènement(s) afin d'analyser en quoi ce(s) moment(s) avait(ent) fragilisé la famille, quelles difficultés avait été repérées, lesquelles subsistaient à plus ou moins loin terme, leurs conséquences sur le quotidien...

313 questionnaires ont été reçus et traités, soit un taux de retour de 3,9%

Vulnérabilité n'est pas précarité

Familles vulnérables, familles fragilisées...

Trop souvent pourtant, et bien que l'on reconnaisse la diversité et la complexité des situations de vulnérabilité - les difficultés résultent souvent d'une conjugaison de facteurs interdépendants comme le logement, l'emploi, la santé, le revenu, le relationnel, ... - par difficultés rencontrées on entend surtout difficultés financières : la terminologie de « familles vulnérables » se confond alors avec celle de « familles pauvres »

(Extrait d'un document de l'UNAF)

Toutes les familles ne seront confrontées à la précarité, mais toutes seront - un jour ou l'autre - confrontées à la vulnérabilité.

La vulnérabilité n'est pas obligatoirement liée à l'argent (ou à son absence), mais à la rupture qu'elle induit dans un quotidien installé. C'est donc bien, au-delà de l'évènement lui-même, son impact sur la cellule familiale que l'UNAF souhaitait étudier, qu'il s'agisse de l'impact sur la vie familiale, sur le plan psychologique, sur les aides (ou l'absence d'aides) qu'il induit, sur le sentiment de solitude....

Ceci afin de permettre aux différents acteurs sociaux ou politiques, destinataires de cette étude, d'intégrer cette dimension de vulnérabilité dans les décisions qu'ils sont amenés à prendre.

1. PRESENTATION DE L'ECHANTILLON

	NOMBRE	POURCENTAGE	POIDS DANS LA POPULATION AUVERGNATE
ALLIER	79	25,2 %	26,85 %
CANTAL	56	17,9 %	11,68 %
HAUTE LOIRE	77	24,6 %	15,89 %
PUY DE DOME	76	24,3 %	45,58 %
<i>Non répondant</i>	25	8,0 %	
TOTAL	313	100 %	100 %

La répartition des répondants sur les quatre départements laisse apparaître une sur représentation des répondants du Cantal et de la Haute Loire au détriment du Puy de Dôme, au regard du poids de chaque département dans la population auvergnate.

Il en est de même concernant le nombre d'enfants à charge même si les situations sans enfants à charge sont légèrement sur représentées au détriment des situations avec 1 ou 2 enfants.

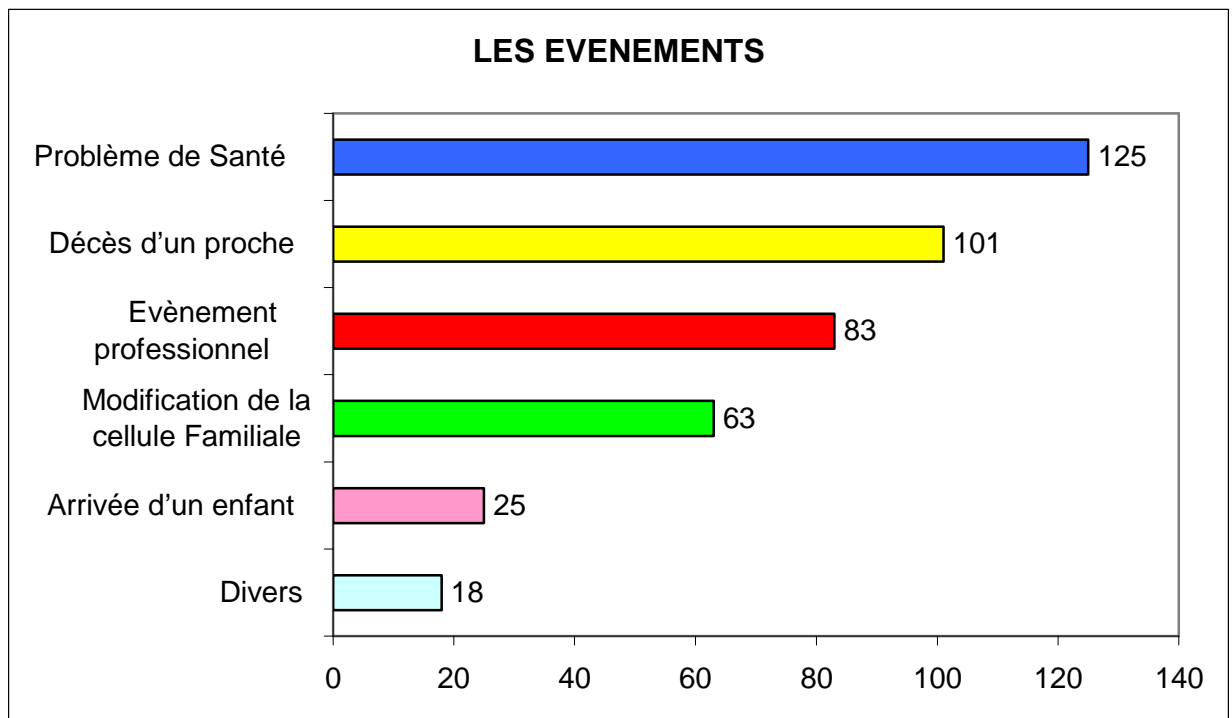
Enfin, près de deux tiers des situations concernent des couples.

Par ailleurs, on ne constate pas d'écart significatif entre les caractéristiques de l'échantillon et la structure de la population des familles auvergnates selon l'INSEE au niveau des catégories socio professionnelles (voir tableaux en annexes).

II LES RESULTATS DE L'ENQUETE

2.2 Les Evènements

2.2.1 Evènements les plus cités comme ayant entraîné un moment difficile à vivre pour la famille



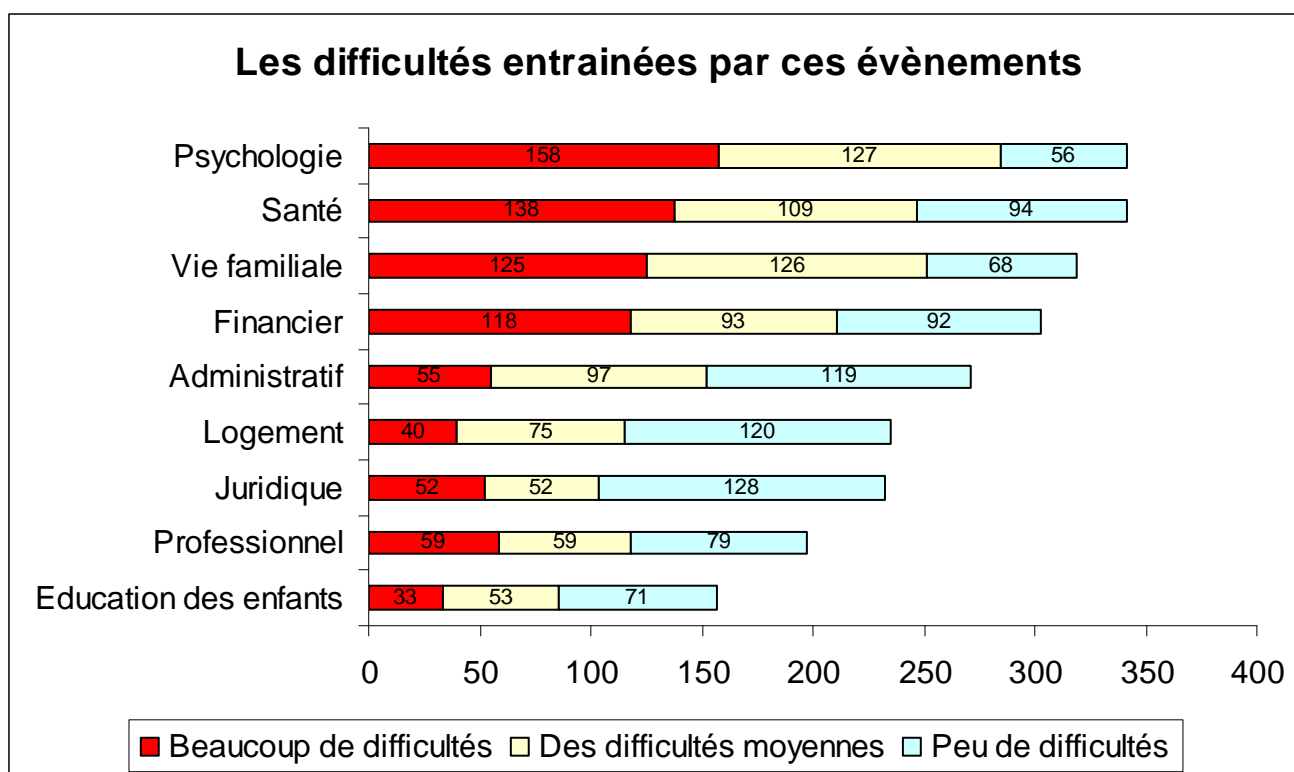
Parmi les évènements ayant entraîné une situation de vulnérabilité de la famille

- Les problèmes de santé sont l'évènement le plus cité 29 % des réponses (dont 23 % concernent un membre du couple).
- Le décès d'un proche arrive en second avec 24,4 % des réponses (dont 9,8 % pour le conjoint et 9,3 % pour celui d'un parent).
- L'évènement professionnel est cité en 3^{ème} position avec 20 % des réponses (dont 7,9 % pour perte d'emploi, 4,4 % pour nouvel emploi ... et 2,5 % pour la retraite).
- Arrivent ensuite 13 % des réponses pour la modification de la cellule familiale (dont 8,1 % pour séparation ou divorce, 3 % pour départ des enfants du foyer), l'arrivée d'un enfant précis pour 6 % des réponses (dont 2,5 % pour le premier enfant), et quelques cas particuliers (4,8 %).

On constate que l'arrivée d'un enfant n'est pas vécue comme un moment difficile même s'il induit des changements dans la vie familiale.

2.3 Les difficultés

2.2.2 Principales difficultés entraînées par ces événements :



Les difficultés psychologiques, de santé, de vie familiale, et financières se détachent nettement, non seulement en nombre de réponses, mais aussi en intensité de difficultés (plus d'un tiers des réponses en fortes difficultés) et ce, quel que soit l'événement déclencheur.

Sur les autres difficultés, ce sont les faibles difficultés qui l'emportent.

Cependant, un examen attentif des difficultés entraînées par chaque événement permet d'apporter les compléments d'information suivants :

L'évènement "professionnel " se traduit par des difficultés plus marquées sur le plan financier et professionnel.

L'évènement "santé" focalise les difficultés sur la « réponse santé » et minimise les autres difficultés qui en découlent.

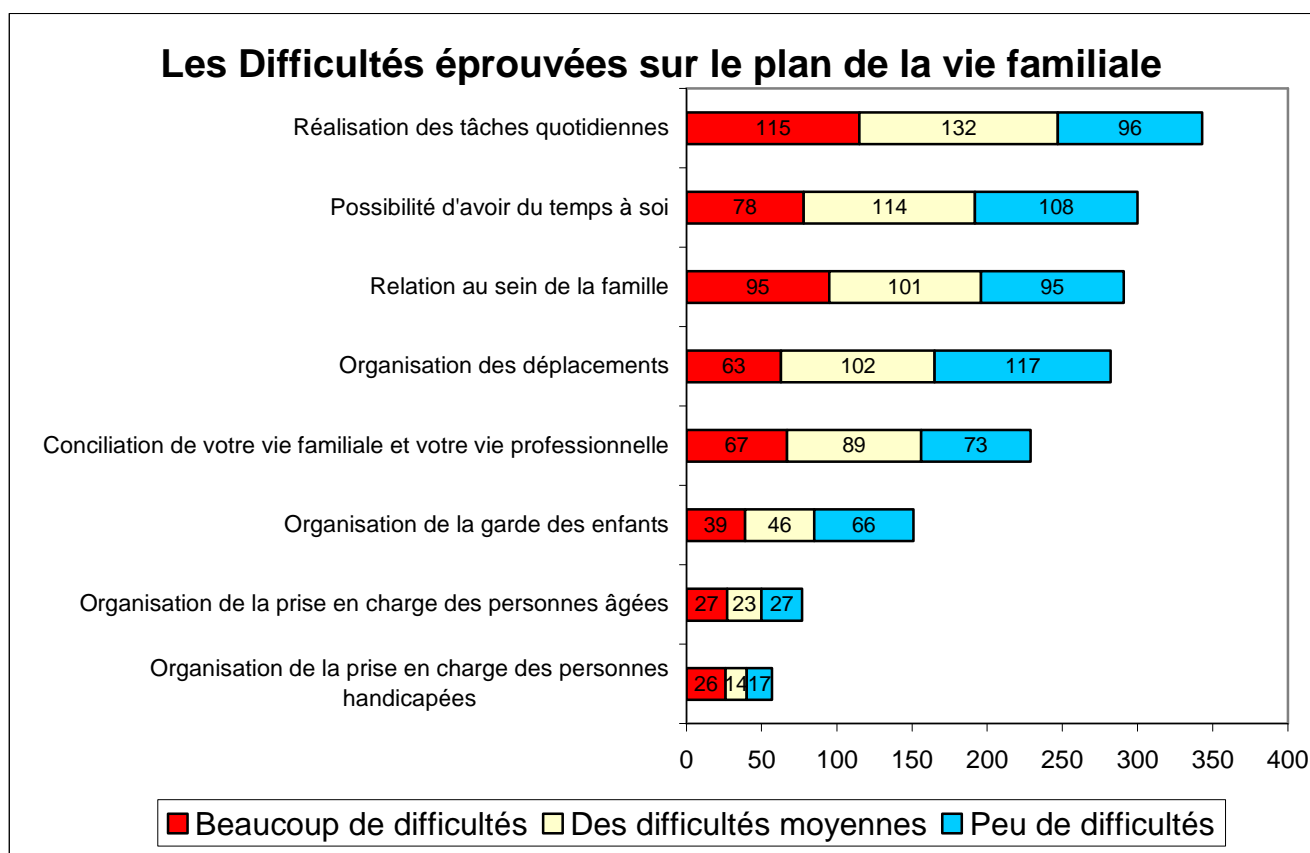
L'évènement "arrivée de l'enfant" génère d'abord une difficulté santé accompagnée de difficultés concernant l'organisation de la vie familiale et fait apparaître la question logement.

L'évènement "décès d'un proche" se caractérise par une prédominance des difficultés psychologiques et de santé avec de très fortes difficultés financières.

L'évènement "modification de la cellule familiale" se traduit plutôt par des difficultés d'organisation de la vie familiale et financières à égale intensité avec les difficultés psychologiques.

De fait, la première difficulté liée à la vulnérabilité des familles est psychologique, accompagnée plus ou moins fortement des difficultés matérielles d'organisation et/ou financières.

2.2.3 Difficultés éprouvées sur le plan de la vie familiale :



Nous avons d'abord la confirmation que les difficultés sont moins intenses dans ce domaine.

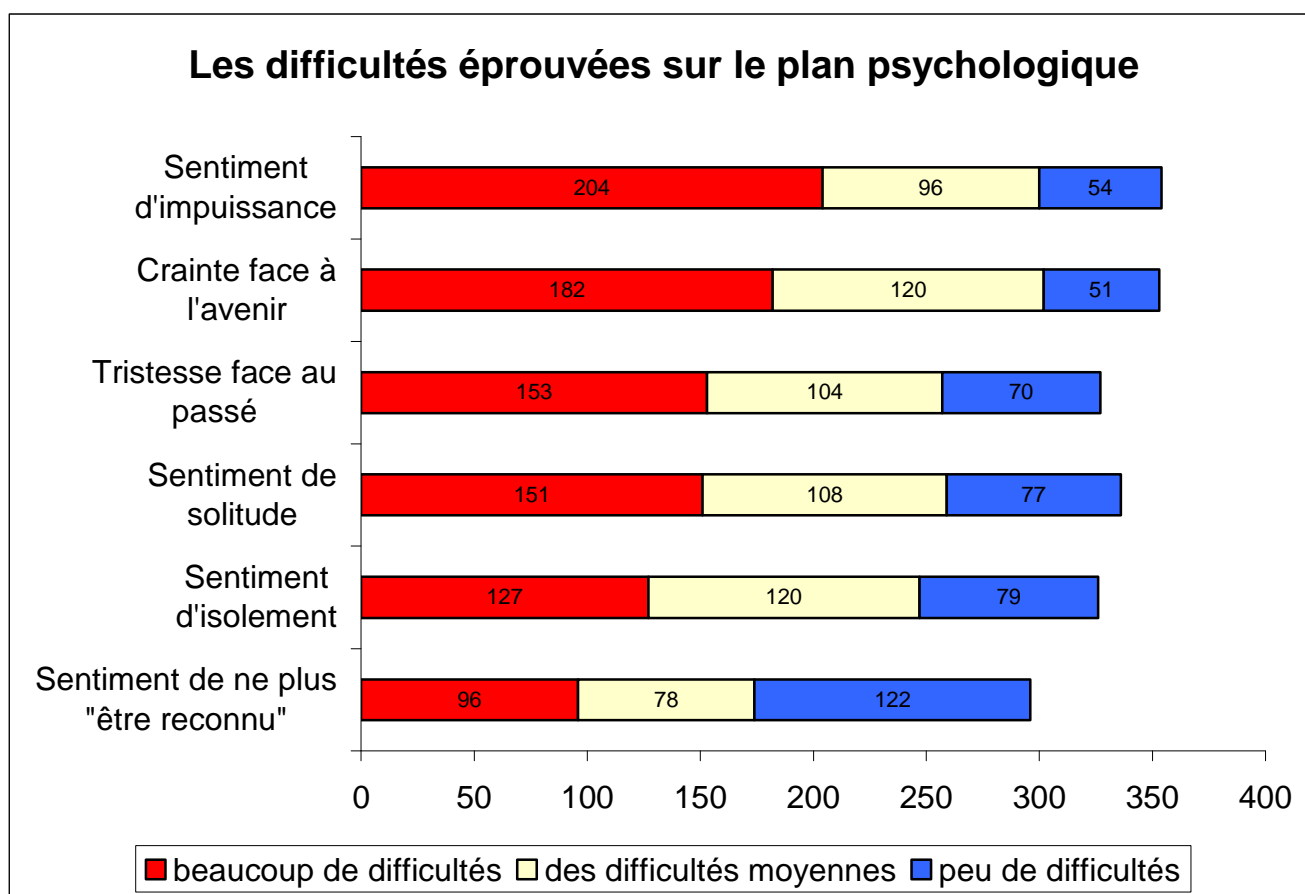
Par contre les difficultés sont concentrées sur les tâches quotidiennes, la possibilité d'avoir du temps à soi, les relations au sein de la famille, l'organisation des déplacements, et la conciliation vie familiale/vie professionnelle.

De fait, l'organisation de la garde des enfants, la prise en charge d'une personne âgée ou d'une personne handicapée sont moins citées, vraisemblablement parce que la question ne concernait pas un grand nombre de répondants. Par contre lorsque la difficulté existe, elle est plutôt intense.

Une analyse détaillée de chaque évènement permet en outre de constater que les difficultés les plus fortes sont :

- Pour « l'évènement décès » sur les transports,
 - Pour « l'évènement santé » sur la prise en charge des personnes âgées ou handicapées,
 - Pour « l'évènement arrivée de l'enfant » sur l'organisation de la vie familiale et les transports,
 - Pour « l'évènement modification de la cellule familiale » sur la prise en charge des personnes âgées.
- « L'évènement professionnel » apparaît plutôt neutre, conforme à la totalité des évènements.

2.2.3 Difficultés éprouvées sur le plan psychologique :



Les difficultés éprouvées sur le plan psychologique sont homogènes quelque soit l'item. Les difficultés exprimées représentent plus d'un tiers des réponses confirmant, si besoin était, que la difficulté psychologique est la plus importante en situation de vulnérabilité.

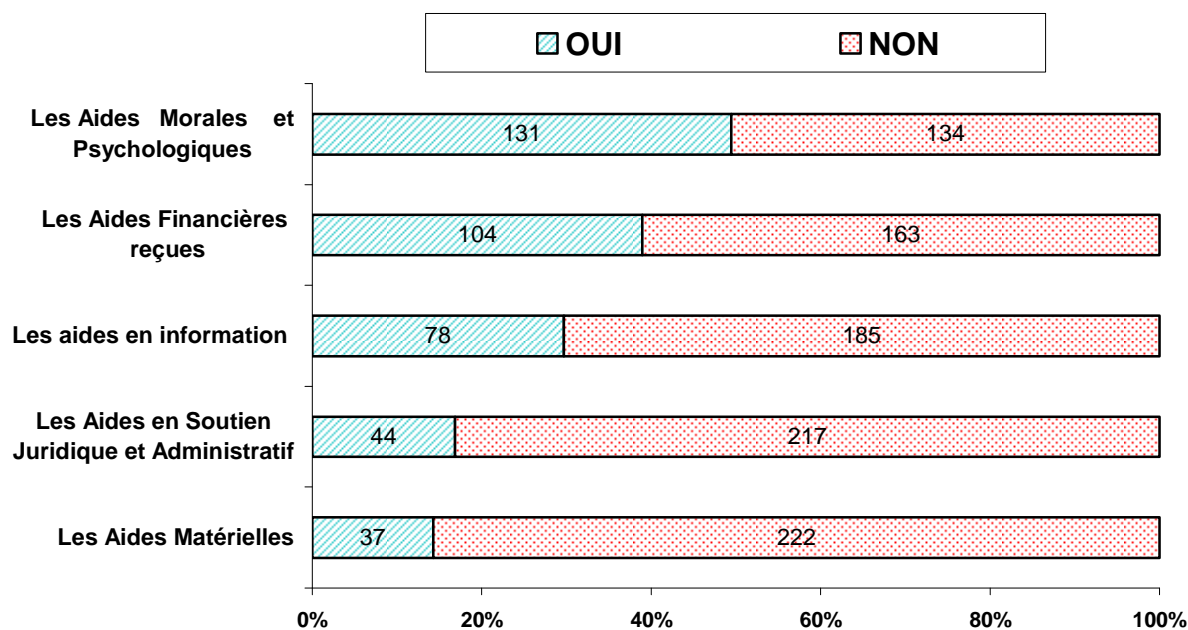
L'évènement « santé » renforce le sentiment d'impuissance et la crainte face à l'avenir ; c'est aussi le cas pour l'évènement « décès » auquel s'ajoute le sentiment de solitude. Ces 2 évènements se traduisent par une très forte intensité de difficultés.

La « modification de la cellule familiale » est plus marquée par la crainte de l'avenir et le sentiment de solitude tout comme l'évènement professionnel pour lequel s'ajoute le sentiment de ne plus être reconnu.

L'évènement « arrivée de l'enfant » est marqué par des difficultés nettement moins intenses, même s'il bouleverse l'équilibre de la cellule familiale.

2.4 Les Aides

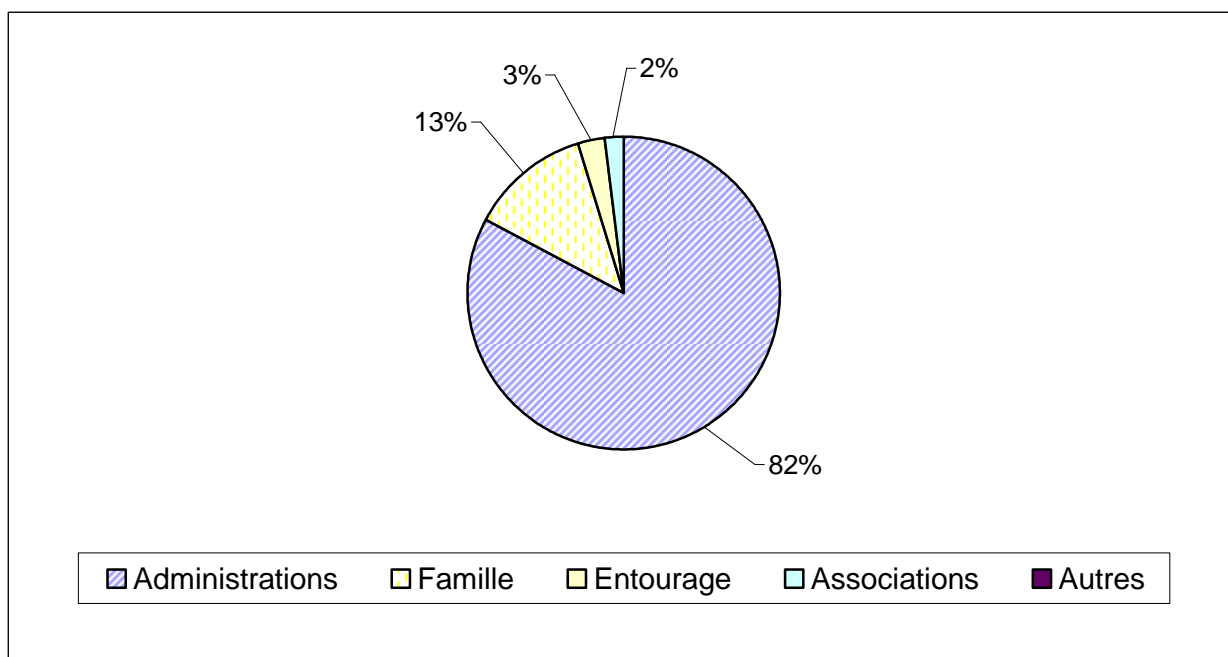
A la question "Avez-vous reçu des aides ?" les réponses sont les suivantes:



La très grande majorité des familles déclare ne pas avoir reçu d'aide. L'aide la plus reçue est d'ordre moral et psychologique ce qui correspond à la plus grande difficulté repérée.

2.4.1 Aides Financières Reçues

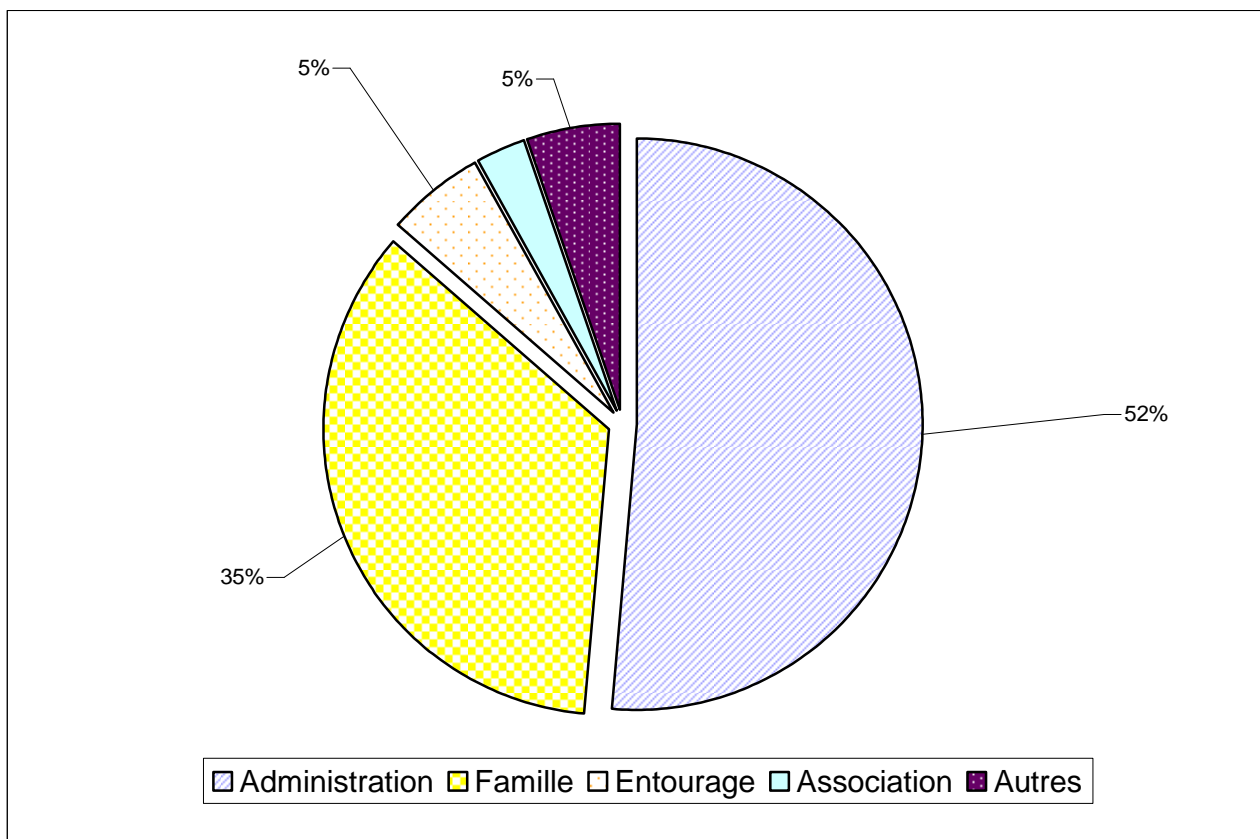
Seulement 39% des répondants déclarent en avoir reçu ; elles se répartissent comme suit :



Sous le terme « Administration » sont regroupés les aides apportées par les services publics, les organismes sociaux, les mutuelles...

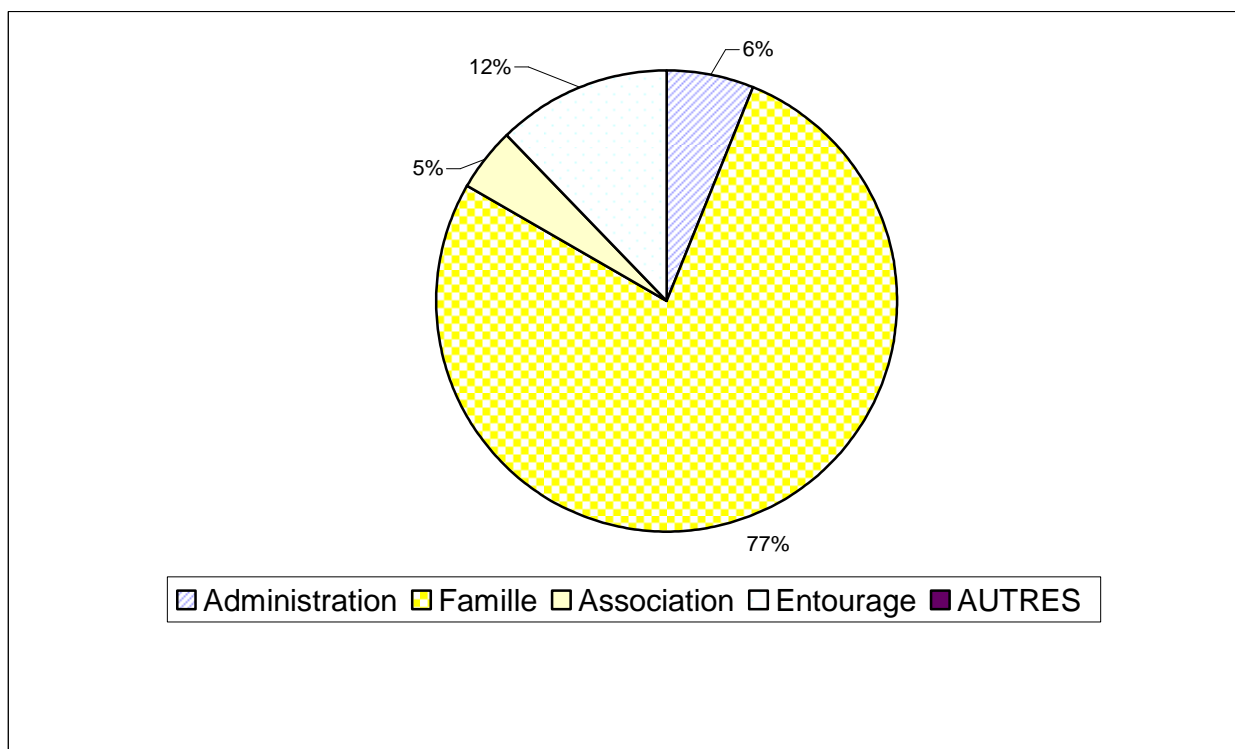
2.4.2 Aides Matérielles reçues

Seulement 14% des répondants déclarent en avoir reçu ; elles se répartissent comme suit :



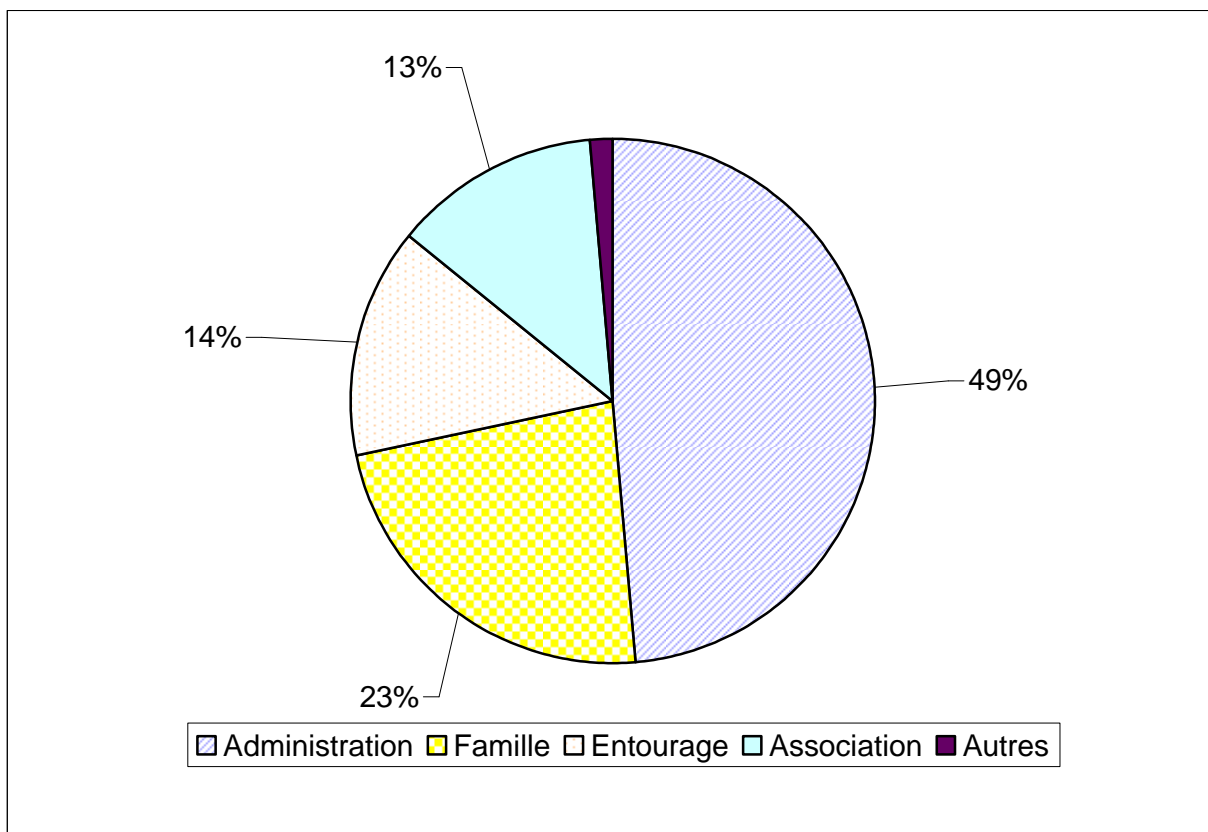
2.4.3 Aides Morales et Psychologiques reçues

Seulement 49% des répondants déclarent en avoir reçu ; elles se répartissent comme suit :



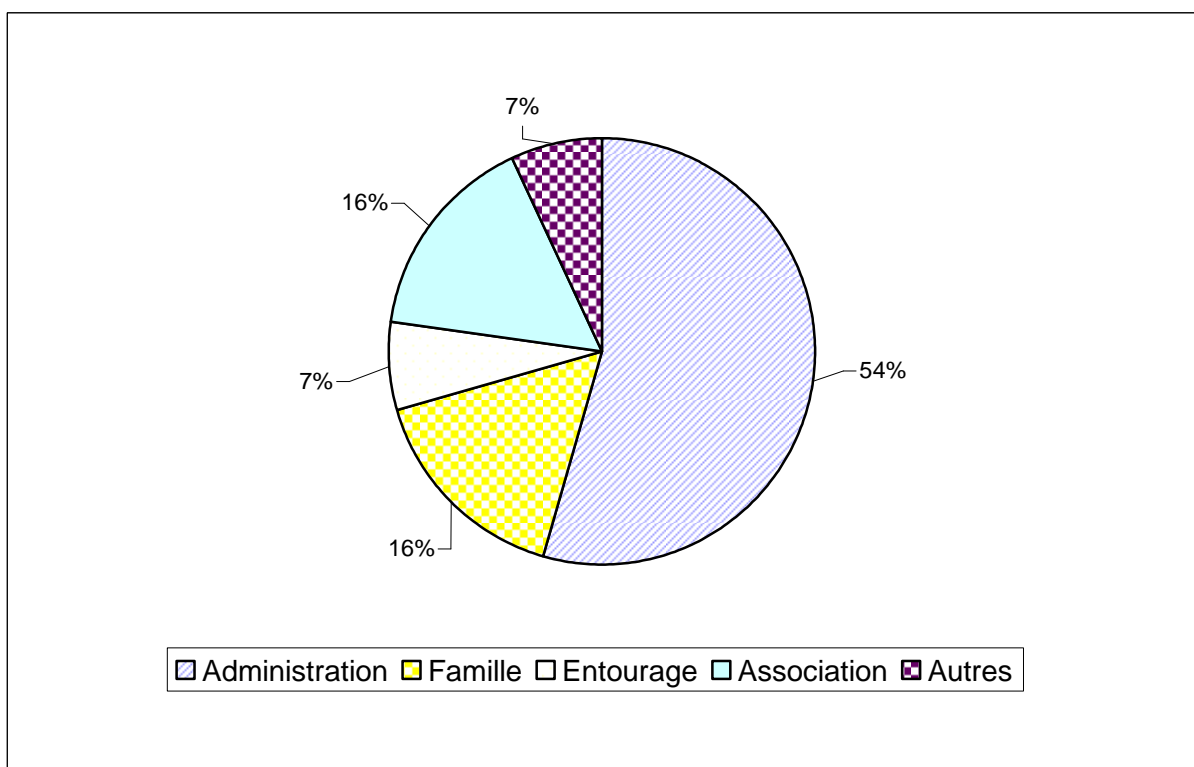
2.4.4 Aides en Information reçues

Seulement 30% des répondants déclarent en avoir reçu ; elles se répartissent comme suit :



2.4.5 Aides en Soutien Juridique et Administratif reçues

Seulement 17% des répondants déclarent en avoir reçu ; elles se répartissent comme suit :

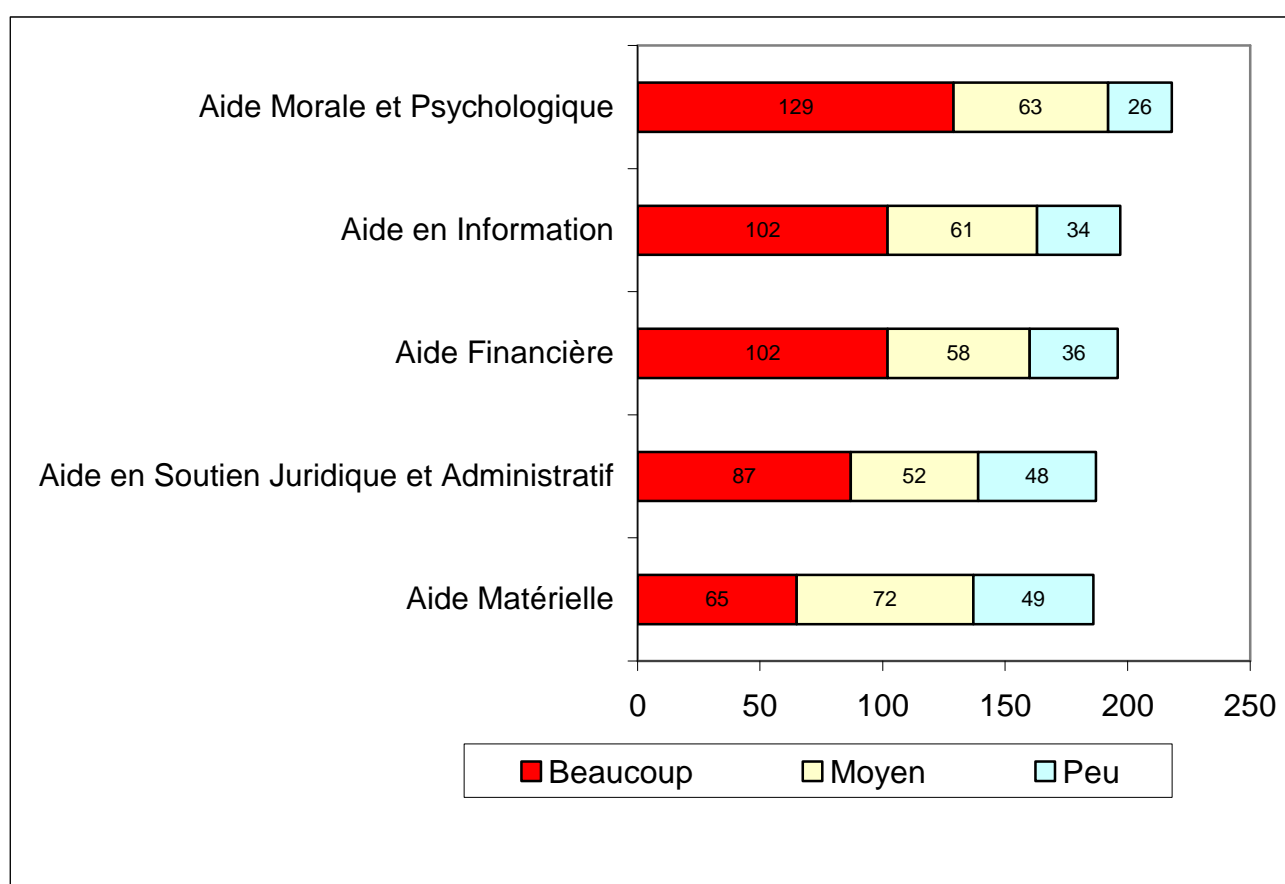


Compte tenu du faible nombre de réponses une analyse par évènement ne semble pas significative.

Au regard de l'ensemble des aides reçues on peut noter que :

- Les administrations et les organismes sociaux sont présents sur l'ensemble des formes d'aides (de 82 % pour les aides financières à 6 % pour les aides morales ou psychologiques).
- La famille et l'entourage sont également présents sur toutes les aides reçues. La famille joue même, de loin (77%), le rôle plus important dans l'aide morale et psychologique.
- Les associations sont peu cités dans les aides apportées.

2.4.6 Les Aides vous paraissent-elles Utiles ?



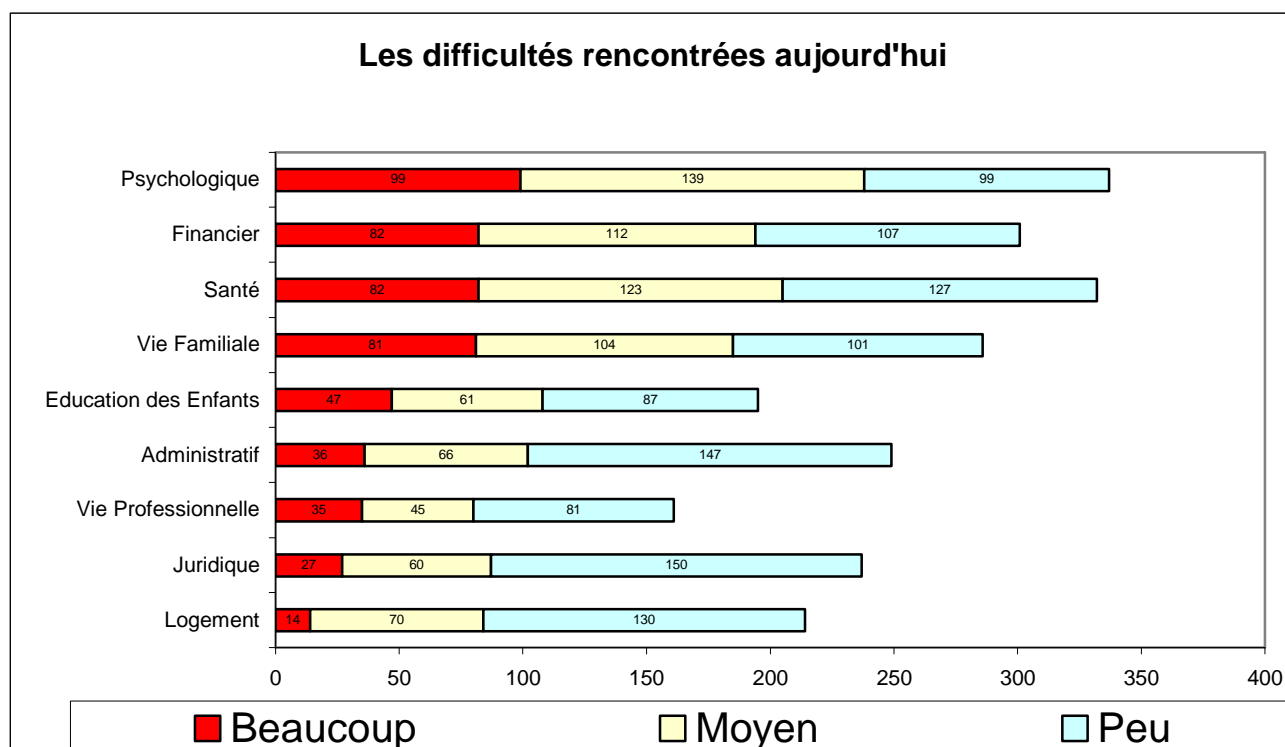
Globalement toutes les aides sont jugées utiles.

L'aide morale et psychologique est l'aide jugée la plus utile correspondant d'ailleurs à l'importance de la difficulté rencontrée. Viennent ensuite les aides financières et en information, puis l'aide administrative et juridique et enfin l'aide matérielle.

L'évènement à l'origine des difficultés semble modifier les priorités, sont ainsi jugées plus utiles :

- L'aide financière et matérielle à l'occasion de l'arrivée d'un enfant ;
- L'aide morale lors d'un décès ou à l'occasion d'un problème de santé ;
- L'aide en information et l'aide matérielle en cas de modification de la cellule familiale ;
- L'aide financière et l'aide en information pour l'évènement professionnel.

2.4.7 Persistance des difficultés liées aux évènements survenus au cours des 5 dernières années :



Si les difficultés rencontrées aujourd'hui ont globalement peu diminué en nombre de citations, leur intensité a fortement baissé. (cf. tableau § 2.2.1)

Alors que les fortes difficultés étaient dominantes sur les thèmes psychologie, santé, vie familiale, finances, elles sont devenues minoritaires, sauf sur la vie familiale ce qui tiendrait à montrer que l'organisation de la vie familiale est durablement perturbée par la vulnérabilité.

Par ailleurs les difficultés liées à l'éducation des enfants se sont renforcées. A un moindre degré, il en est de même pour les difficultés juridiques qui perdurent dans le temps.

Conclusions

Conclusions

Cette enquête dresse le portrait d'évènements de la vie qui mettent en évidence la vulnérabilité des familles. Tout naturellement, apparaissent les problèmes lourds de santé, le décès, (du conjoint ou d'un proche), les évènements professionnels subis (mutation, perte d'emploi), les modifications de la cellule familiale (séparation, divorce, départ des enfants du foyer), et l'arrivée des enfants dans le couple : autant d'évènements auxquels chacun d'entre nous peut être confronté.

Compte tenu des difficultés entraînées par ces évènements, **il apparaît donc bien clairement que vulnérabilité ne rime pas avec précarité.** La première difficulté liée à la vulnérabilité des familles est - dans tous les cas - psychologique, accompagnée de difficultés organisationnelles et, plus ou moins fortement, de difficultés financières.

Ces principales difficultés sont aussi marquées par une forte intensité au moment de l'évènement. Cependant, chaque évènement analysé séparément, met en évidence des difficultés particulières.

Les difficultés éprouvées sur le plan de la vie familiale sont concentrées sur les tâches de la vie quotidienne, les relations au sein de la famille, l'organisation des déplacements, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

L'analyse de la persistance de difficultés liée aux évènements survenus au cours des cinq dernières années, permet d'observer que - globalement - les difficultés diminuent peu en nombre, mais nettement en intensité.

Cependant, il apparaît que l'organisation familiale est durablement perturbée, et que les difficultés liées à l'éducation des enfants se sont renforcées.

L'enquête montre que le nombre de situations ayant bénéficié d'aides varie fortement selon la nature de cette aide. **Néanmoins, la grande majorité des familles déclare ne pas voir reçu d'aide.** Parmi les aides reçues, la plus citée est morale et psychologique, suivie des aides financières et - dans une moindre mesure - les aides en information, en soutien juridique et administratif, et les aides matérielles

Les administrations et organismes sociaux interviennent sur l'ensemble des aides. Il en est de même de la famille et de l'entourage. La famille joue le rôle le plus important dans le soutien moral et psychologique.

L'URAF se réjouit de l'implication des familles dans le soutien aux personnes en situation de vulnérabilité. Elle salue la mise en œuvre du congé familial mais elle demande qu'il soit étendu à toutes situations familiales et qu'à l'instar de l'existence de l'allocation de présence parentale pour permettre l'accompagnement d'un enfant gravement malade soit créée une allocation de présence familiale pour faciliter l'engagement de la famille.

Bien sur, toutes les aides sont utiles. Mais, vraisemblablement, un meilleur accès à l'information semble nécessaire et doit être encouragé.

Le réseau associatif devrait pouvoir jouer un rôle de proximité plus important.

Le développement des Points Info Familles et leurs relais, regroupant les informations ayant trait aux évènements familiaux, est une réponse à promouvoir.

Concernant l'accès aux administrations et organismes sociaux, l'URAF dénonce les difficultés d'accès aux services via les plates formes téléphoniques décourageant nombre de personnes, qui vu leur situation de vulnérabilité, ne sont plus dans l'état d'esprit d'attendre 10 minutes avant de parler à quelqu'un. Les associations sont souvent amenées à prendre le relais pour dénouer un simple accès aux droits !

Compte tenu de la prégnance des difficultés psychologiques, un soutien de ce type allant au-delà de l'action de la famille doit être proposé à ceux qui le souhaitent. Il devrait être une préoccupation de chacun des intervenants dans ce type de situation.

Enfin, devant la persistance des perturbations engendrées par la situation de vulnérabilité des familles, l'intervention publique doit s'inscrire dans le temps pour accompagner les familles dans la durée.

Annexe 1 : Tableaux détaillant les caractéristiques de l'échantillon des personnes ayant répondu à l'enquête

i. Situation Familiale

	PERSONNES SEULES					COUPLES				TOTAL
	Divorcées	Séparées	Célibataires	Veuves	Total	Mariés	Union Libre	PACS	Total	GENERAL
Nombre de Répondants	25	13	18	58	114	148	39	4	191	305
Pourcentage	8,20 %	4,26 %	5,90 %	19,02 %	37,38 %	48,52 %	12,79 %	1,31 %	62,62 %	100,00 %

Non répondant : 8

ii. Par catégorie socio – professionnelle

	Agriculteurs	Artisans Commerçants	Cadres et professions interméd.	Ouvriers Employés	Retraités	Divers Inactifs	TOTAL
Nombre de Répondants	13	8	60	94	106	25	306
Pourcentage	4,2 %	2,6 %	19,6 %	30,7 %	34,7 %	8,2 %	100 %
Panel INSEE	4,06 %	6,89 %	20,06 %	33,57 %	30,91 %	4,51 %	100 %

Non répondant : 7

iii. Par nombre d'enfant(s) à charge

	0	1	2	3 et +	TOTAL
Nombre de Répondants	172	52	52	27	303
Pourcentage	56,8 %	17,2 %	17,2 %	8,9 %	100 %
Panel INSEE	42,1 %	28,61 %	20,86 %	8,39 %	100 %

Non répondant : 10